

Colloque scientifique sur l'ESS

Abidjan, les 04 et 05 novembre 2024

Déclaration sur le processus de mise en place d'un observatoire scientifique africain de l'ESS

Nous, participants à la réunion d'échanges portant sur le processus de mise en place d'un observatoire scientifique africain de l'ESS, provenant des pays : Côte d'Ivoire Bénin, Cameroun, Gabon, Guinée Conakry, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Sénégal,

ayant pris part au colloque scientifique de l'ESS organisé par le Think Tank Africa Perspectives Institute (API) à Abidjan (Côte d'Ivoire) tenu les 4 et 5 novembre 2024, s'appuyant sur les recommandations pertinentes de la Déclaration finale du Forum Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (FORA'ESS Yaoundé 2024) du 28-30 mai 2024,

sommes convenus de ce qui suit :

1. Affirmons le droit des populations africaines à vivre dans une Afrique stable, unie et prospère et à profiter des innombrables ressources dont dispose le continent dans un monde plus équitable, plus solidaire et plus juste ;
2. Réaffirmons que les pratiques africaines d'Economie Sociale et Solidaire, nourries sur la base des traditions de solidarité, de cohésion sociale, de réciprocité, de primat de la personne, du travail et des ressources naturelles, constituent un creuset d'innovations sociales permettant de réinventer des économies territoriales viables, socle de la refondation de l'Afrique ;
3. Convenons de mettre en place un observatoire scientifique africain de l'ESS comme levier technique et scientifique du FORA'ESS qui se positionne comme un dispositif de convergence des réseaux africains ;
4. Réaffirmons l'importance d'engager une dynamique de co-construction de l'observatoire avec tous les pays africains mobilisés autour de l'ESS en s'appuyant sur les principes de participation inclusive, équitable, respectueuse des spécificités des pays et des divergences de points de vue ;
5. Convenons que les missions de l'observatoire scientifique ESS peuvent être systématisées comme suit :
 - un cadre de production de connaissances probantes, d'apprentissage et d'échanges sur les dynamiques d'ESS ;
 - un espace de suivi- évaluation et de capitalisation des dynamiques ESS ;
 - une plateforme virtuelle de partage et de diffusion d'expériences d'ESS, en vue de contribuer à la visibilité et à la promotion de l'économie sociale et solidaire en Afrique ;

- un dispositif de promotion des outils de promotion et de gestion des dynamiques ESS ;
- un dispositif de valorisation et de reconnaissance de la contribution plurielle de l'ESS.

6. Convenons de l'importance de la décolonialité de l'ESS en produisant des connaissances endogènes sur la base des réalités africaines d'ESS ;

7. Convenons de l'importance de produire des indicateurs spécifiques d'évaluation des dynamiques ESS en Afrique ;

8. Invitons à procéder à un changement épistémique de la position des chercheurs et envers les savoirs et les pratiques endogènes en valorisant les univers épistémiques des praticiens de l'ESS ;

9. Insistons sur la nécessité de mutualiser les initiatives de réseautage et d'observatoires en cours en Afrique ;

10. Rappelons la nécessité de collaborer avec les institutions sous régionales, régionales et internationales mais également les réseaux et mécanismes déjà existants autour de l'ESS en Afrique

11. Soulignons l'importance de fonctionner par collèges thématiques intégrant les diverses catégories d'acteurs (chercheurs, praticiens, formateurs- accompagnateurs- incubateurs, État, collectivités territoriales, partenaires au développement)

12. Invitons le Comité ad hoc du FORA 'ESS à accompagner le processus de mise en place de l'observatoire autour d'un groupe de travail pour donner un contenu au projet et partager l'idée au niveau des réseaux.

Fait à Abidjan, le 05 novembre 2024